

**SERVICE SANITAIRE POUR
LES ETUDIANTS EN SANTE**
Objectifs et Mise en œuvre

Pr Loïc VAILLANT

- ❑ **Un cadre général : la stratégie nationale de santé**
- ❑ **Des réformes récentes ou à venir sur les formations médicales et paramédicales**
- ❑ **Une priorité du gouvernement :**
 - **La prévention et la promotion de la santé, en réponse aux enjeux de santé publique**
 - **La mise en œuvre du service sanitaire pour tous les étudiants en santé**

Principes concernant le service sanitaire

- Doit être mis en œuvre en lien avec les acteurs de la promotion et de la prévention de la santé, au niveau national et local**
- Doit intervenir en complémentarité et en renfort de l'existant en termes de prévention, sans s'y substituer**
- Doit répondre aux obligations afférentes à toute formation**
- Ne doit pas allonger la durée des formations, ni les surcharger**

Objectifs principaux du service sanitaire (1)

Service sanitaire :
2 objectifs principaux

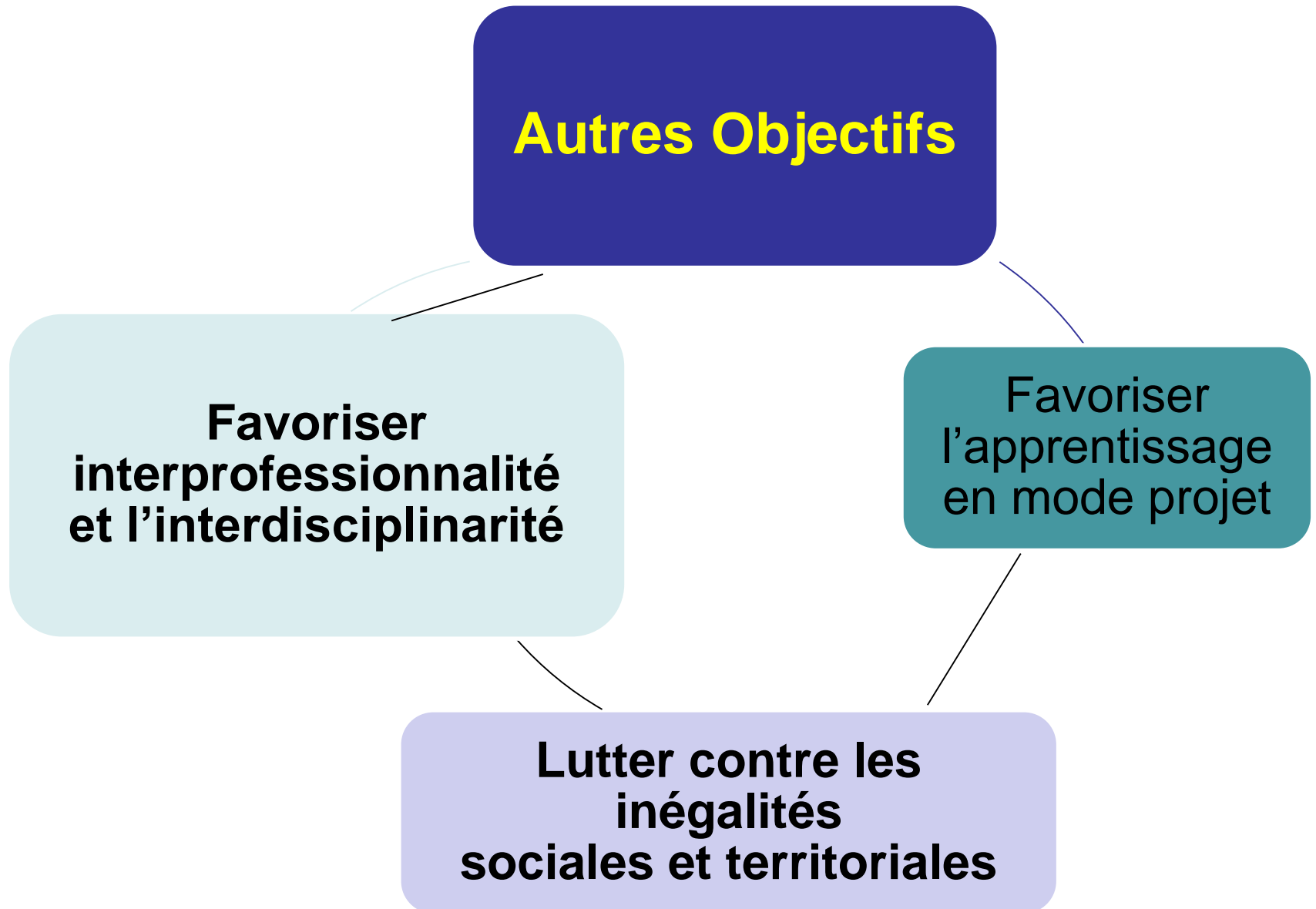


Initier les futurs
professionnels de santé
aux enjeux de la
prévention primaire



Permettre la réalisation
d'actions concrètes de
prévention primaires

Objectifs principaux du service sanitaire (2)



Définition du service sanitaire

- ❑ **La formation à (et par) la réalisation d'actions de prévention primaire par tous les étudiants en santé et leur mise en œuvre**
 - **En direction d'un public cible**
 - **Sur des thématiques répondant à un besoin de prévention primaire identifié dans les territoires**

- ❑ **Le service sanitaire est obligatoire en formation initiale pour tous les étudiants en santé, inscrit et validé dans le cursus**

Exemples de thématiques d'actions de prévention pouvant être réalisées dans ce cadre

- ❑ **4 thématiques pour lesquelles des outils peuvent être fournis au niveau national**
 - **Alimentation**
 - **Activité physique**
 - **Addictions : alcool, tabac, drogues illicites**
 - **Activité sexuelle, intégrant la contraception**

- ❑ **D'autres thématiques pourront être proposées localement, en tenant compte d'initiatives existantes ou de priorités identifiées**

Sensibilisation à la vaccination, Sensibilisation à certains dépistages, Troubles du sommeil, Ecrans, Hygiène, Hygiène bucco-dentaire, Aide à la parentalité, Gestes qui sauvent ...

Exemples de lieux d'action pour la réalisation d'actions de prévention

Des lieux à privilégier dans un 1er temps

- ❑ Ecoles, collèges, lycées, universités
- ❑ Entreprises
- ❑ EHPAD

D'autres lieux importants :

- PMI
- Lieux de vie des personnes en situation de handicap, Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les lieux de prise en charge judiciaire, les lieux de privation de liberté ...
- Les publics relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) pourraient bénéficier d'actions de prévention ciblées

Dans les écoles, collèges et lycées (1)

❑ **Le service sanitaire devra être :**

- compris dans le volet santé du projet académique
- décliné dans les projets des établissements et des écoles

❑ **Convention cadre service sanitaire :**

Rectorat ou direction des services départementaux de l'éducation par délégation

❑ **Conventions spécifiques avec l'université, l'école ou l'institut de formation,**

sur des modalités d'accueil, d'évaluation et de recensement des actions de prévention du service sanitaire

Dans les écoles, collèges et lycées (2)

- ❑ **Importance du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)**
 - essentiel pour la mise en œuvre du service sanitaire

- ❑ **L'intervention en milieu scolaire peut prendre appui sur les thématiques et les orientations de prévention et de promotion de la santé discutées et retenues au sein du CESC**

- ❑ **Coordination du parcours éducatif de santé dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, au sein du CESC**

Contenu du service sanitaire (1)

- ❑ **Préparation de l'action de prévention**
 - **Acquisition des compétences méthodologiques** sur les modalités d'accompagnement permettant aux personnes et aux groupes de s'approprier des informations et d'acquérir des aptitudes pour agir dans un sens favorable à leur santé
 - **Connaissance du milieu où va se dérouler l'action de prévention**

Contenu du service sanitaire (2)

- ❑ **Préparation de l'action de prévention**
 - Formation théorique sur les déterminants de santé et leurs effets sur la santé en lien avec l'action envisagée
 - Formation à l'utilisation d'outils spécifiques
 - Formation à la démarche projet,
 - Travail personnel

- ❑ **Réalisation de l'action de prévention**

- ❑ **Retour d'expérience** avec le référent universitaire ou le référent de l'école de formation

- ❑ **Evaluation**

Durée du service sanitaire

- ❑ **Au total 60 demi-journées**
- ❑ **Comprenant toutes les étapes décrites précédemment et en particulier la réalisation de l'action de prévention**
- ❑ **La durée n'est pas forcément effectuée en continue et peut être adaptée aux spécificités des cursus**
 - Exemple : une action toutes les semaines
 - Exemple : déroulement du service sanitaire sur deux années consécutives de formation
 - ...

Importance de l'inter-professionnalité et de la pluridisciplinarité

- ❑ **Intérêt de modules de formation communs à tous les étudiants en santé**
 - *Problèmes logistiques à surmonter*

- ❑ **Intérêt d'actions auxquelles participent des professionnels de santé issus de différentes filières**
 - Meilleure connaissance mutuelle
 - Facilitation d'un travail futur où différents professionnels de santé interviennent dans le parcours de prise en charge d'un patient

Nécessité d'une cohérence avec les actions et programmes existants

- ❑ **Projet régional de santé (PRS)**
- ❑ **Contrats locaux de santé**
- ❑ **Parcours éducatif en santé**
- ❑ **Plan national santé travail**
- ❑ **...**

Gouvernance territoriale

Comité régional du service sanitaire

présidé par Recteur et DG d'ARS

- ❑ **Outre les organismes de Formation**
- ❑ **Les ARS** : définition des besoins en prévention dans les PRS, connaissance des établissements médico-sociaux
- ❑ **Le Rectorat**
- ❑ **Les DIRECCTE : liens avec les entreprises et les SST** (service de santé au travail)
- ❑ **Les représentants des étudiants**
- ❑ **Les Collectivités Territoriales**

Lien avec la commission de coordination des politiques publiques de prévention

Cadrage national et territorial souple mais offrant des garanties

- ❑ **Au minimum, ne pas aggraver les inégalités sociales et territoriales**
- ❑ **Pas de coût supplémentaire pour les étudiants**
 - *Déplacements*
- ❑ **Exigences de qualité en termes de formation,**
 - Convention pour les lieux où se déroulent les actions
 - Référent de proximité dans ces lieux
 - Référent académique de formation
- ❑ **Problématique des actions probantes**

Cadrage national et territorial souple mais offrant des garanties

❑ Proposition d'outils

❑ Conseil au niveau national de l'année de réalisation du service sanitaire

- **Infirmiers** : 2^{ème} année
- **Médecine** : 3^{ème} année
- **Pharmacie** : 5^{ème} année
- **Kinésithérapie** : 3^{ème} année (1^{er} cycle)
- **Odontologie** : 4^{ème} année (stage hors odonto)
- **Maïeutique** : 4^{ème} année (M1) voire L3

Mise en place d'un pilotage opérationnel rapproché au niveau national

- ❑ **Objectifs :**
 - permettre un suivi tant du point de vue de l'objectif de développement de la prévention en santé que de la formation des étudiants en santé
 - s'assurer que chaque étape du projet est maîtrisée tant sur le fond que sur les délais prévus

- ❑ **Copilotage du projet DGESIP** (en lien avec DGESCO) et **SGMAS** (pour les différentes directions des ministères sociaux , chaque direction restant compétente dans son champ)

Comité de suivi national

- ❑ **Chaque semestre, réunion du comité de suivi national**
 - **pour s'assurer de la mise en œuvre du service sanitaire dans les territoires**
 - **pour en analyser les résultats.**

Importance des articulations et partenariats à nouer (1)

- ❑ **ARS**
- ❑ **Directe, entreprises**
- ❑ **Rectorat, écoles, collèges, lycées,**
- ❑ **Universités, Services de santé universitaires**
- ❑ **Collectivités territoriales**
- ❑ **Structures médico-sociales (EHPAD ...)**

Importance des articulations et partenariats à nouer (2)

Outre les Institutionnels

- ❑ **Santé publique France**
- ❑ **FNESP** (Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé) **et IREPS** (instances régionales d'éducation et de promotion de la santé)
- ❑ **MILDECA** (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)
- ❑ **Associations spécialisées dans la prévention**
(**exemple ANPAA** Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)



Merci de votre attention